

Crédit hypothécaire : forte augmentation du nombre de crédits octroyés suite à la non-prolongation des mesures en matière de crédits verts

Bruxelles, le 9 décembre 2011

En novembre 2011, le nombre de crédits octroyés a progressé de presque 29% par rapport au même mois de l'année précédente. Le montant correspondant a toutefois diminué d'environ 1%. Le nombre des demandes de crédit a augmenté de quelque 12%. Le montant correspondant a cependant baissé de 9%. C'est ce qui ressort des chiffres du baromètre du crédit hypothécaire¹.

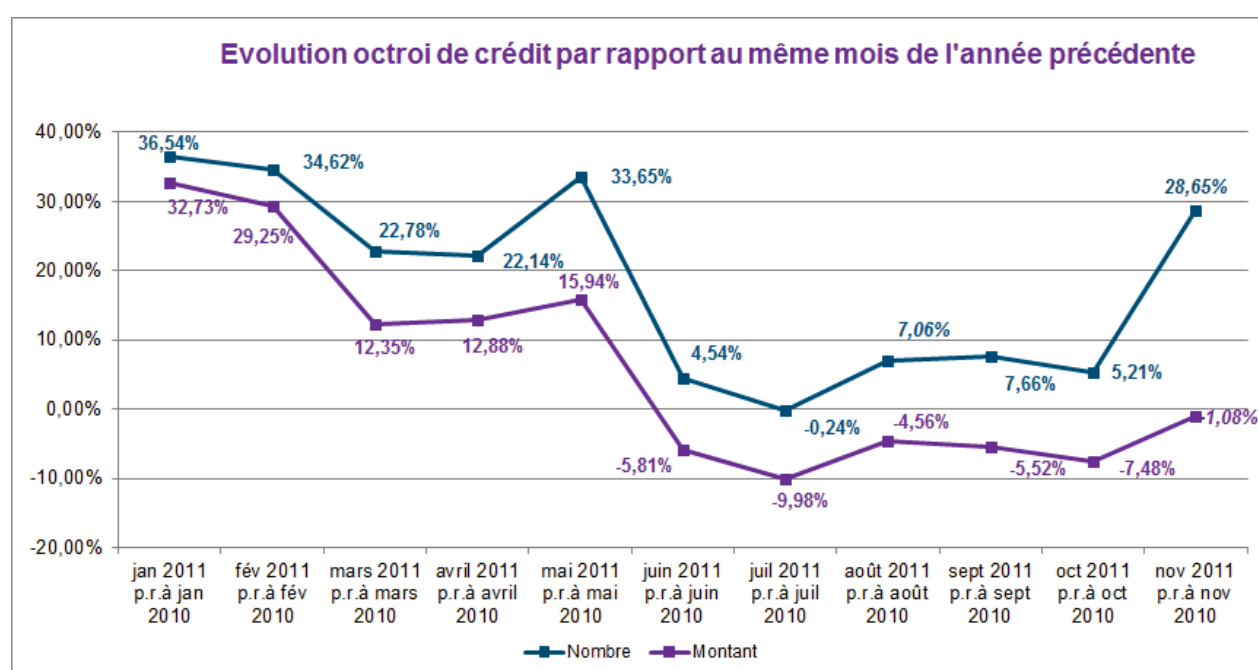
Le fait que le nombre de crédits octroyés et de demandes de crédit aient fortement progressé alors même que le montant correspondant enregistre une baisse est révélateur de la volonté de nombreux consommateurs d'encore bénéficier in extremis des mesures gouvernementales en matière d'investissements verts, qui prennent fin le 31 décembre prochain. Ces mesures sont en effet surtout destinées aux rénovations, qui concernent de plus petits montants (de crédit).

¹ Afin d'assurer un suivi plus rapide de l'évolution du crédit hypothécaire, l'Union Professionnelle du Crédit (UPC) établit depuis début 2009 un baromètre du crédit hypothécaire. Ce baromètre fournit à l'entame de chaque mois l'évolution, en nombre et en volume, des crédits hypothécaires nouvellement demandés et octroyés au cours du mois précédent, par rapport au mois correspondant de l'année précédente. Les pourcentages indiqués représentent environ 80 % du marché des crédits hypothécaires.

Les chiffres absolus sous-jacents sont publiés sur une base trimestrielle par le biais d'un communiqué de presse de Febelfin.

Crédits hypothécaires octroyés

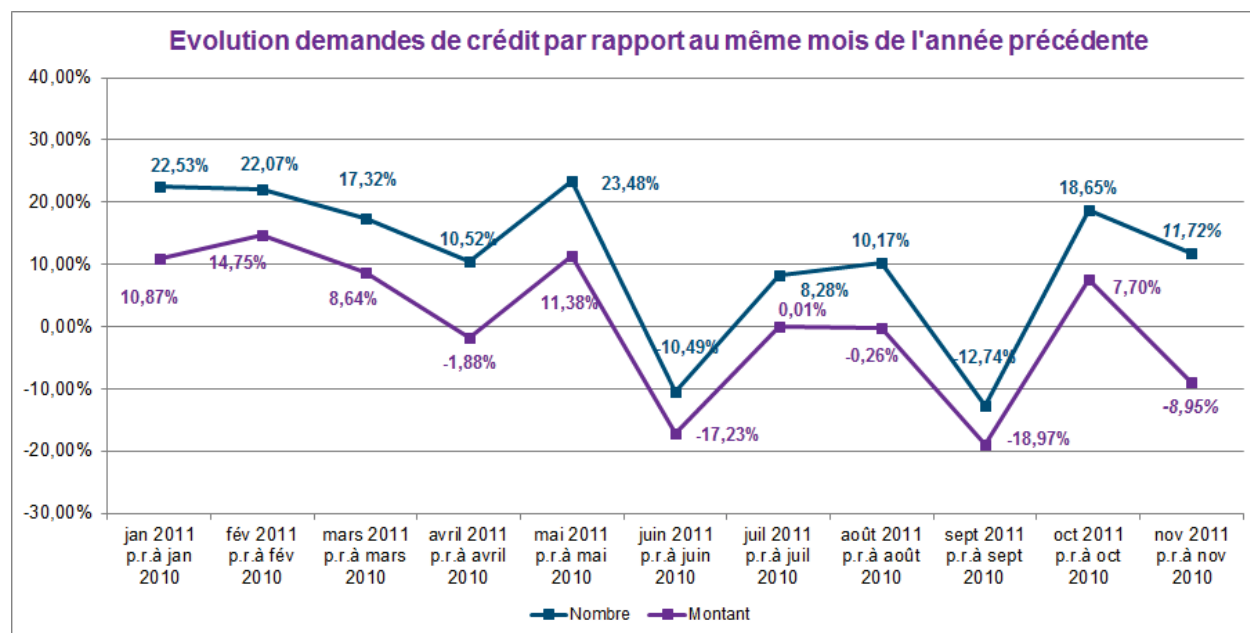
Le graphique ci-dessous présente l'évolution des crédits hypothécaires octroyés, en nombre et en montant, pour la période de janvier à novembre 2011 inclus. Les chiffres mensuels sont à chaque fois comparés à ceux du mois correspondant de l'année précédente.



En **novembre 2011**, une **hausse de 28,7%** du nombre de contrats de crédit hypothécaire a été observée par rapport au mois de novembre 2010. En termes de **montant**, c'est une **baisse de 1 %** qui a toutefois été notée pour ce même mois par rapport à novembre 2010.

Demandes de crédit

Le graphique ci-après rend l'évolution des **demandes de crédit**, en nombre et en montant, pour la période de janvier 2011 à novembre 2011 compris. Les chiffres mensuels sont à chaque fois comparés avec ceux du même mois de l'année précédente.



En **novembre 2011**, une **progression** de **11,7%** des demandes de crédit hypothécaire a été notée par rapport au mois de novembre 2010. En termes de montant, on constate en revanche un **recul de 9%** par rapport à novembre 2010.

Plus d'informations

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à prendre contact avec le service Presse de Febelfin (02 507 69 77 – 0495 40 57 08 – gj@febelfin.be).



UNION PROFESSIONNELLE DU CREDIT

L'Union professionnelle du Crédit (UPC) est membre de Febelfin.

FEBELFIN

Febelfin, la Fédération belge du secteur financier, a été créée le 28 mars 2003. Les cinq associations constitutives sont l'Association belge des banques (créée en 1937) et des sociétés de bourse (ABB), l'Association belge des Asset Managers (BEAMA), l'Union professionnelle du Crédit (UPC), l'Association belge des membres de la Bourse (ABMB) et l'Association belge de Leasing (ABL), auxquelles s'ajoutent quelques membres associés au statut particulier. A la mi-2011, Febelfin et ses membres représentent 238 institutions financières en Belgique. Ces institutions procurent plus de 100 000 emplois directs et plus de 100 000 emplois indirects.

L'union des forces de ces associations au sein d'une fédération les chapeautant est un fait unique dans l'Union européenne. Febelfin constitue le représentant par excellence du monde financier belge tant au plan national qu'international. Febelfin relève le défi de remplir un rôle important en tant que "shared voice" du secteur et conciliateur entre ses membres et différentes parties aux niveaux national et européen : décideurs politiques, autorités de contrôle, fédérations professionnelles et groupes d'intérêts.

La fédération assure le suivi des tendances et évolutions et aide ses membres à adopter les positions adéquates. Avec eux, Febelfin oeuvre, par le biais des communiqués et des prises de position, à défendre les valeurs du secteur : service au client, confiance et transparence, dynamisme et proactivité.